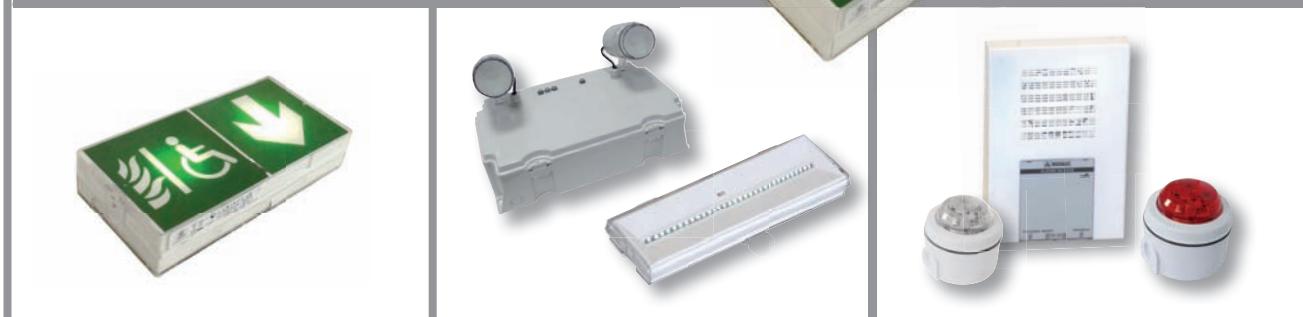




Solutions pour une meilleure Accessibilité

- > Loi Accessibilité
- > Nouveaux produits

COOPER Safety



Assurer une meilleure sécurité collective

Loi Accessibilité : les prescriptions « réglementaires »

■ Une obligation

> Dans le cadre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'arrêté du 24 septembre 2009 modifie le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les locaux recevant du public, précise dans son article GN8 la nécessité d'installer un équipement d'alarme perceptible « tenant compte de la spécificité des locaux et des différentes situations de handicap des personnes amenées à les fréquenter ».

> En ce qui concerne les établissements recevant des travailleurs, le décret n°2009-1272 relatif à l'accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés spécifie l'ajout de l'article R.4225-8 au code du travail selon ces termes : « Le système d'alarme sonore prévu à l'article R4227-34 est complété par un ou des systèmes d'alarme adaptés au handicap des personnes concernées employées dans l'entreprise en vue de permettre leur information en tous lieux et toutes circonstances. »

■ Un guide

> L'AFNOR propose un Guide de bonnes pratiques sur l'évacuation des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public. Il définit en particulier les caractéristiques :



Issue de secours (T28) Espace d'attente Sécurisé (T29)

Des Dispositifs de Balisage Renforcé (DBR), permettant de séparer les flux d'évacuation des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des flux d'évacuation des personnes valides. Ils indiquent les cheminements menant aux Espaces d'Attente Sécurisés (EAS), leur localisation (en étage) et les issues de secours aménagées pour fauteuils roulants.



Des Diffuseurs Lumineux d'alarme visuelle (DL), invitent les personnes sourdes ou malentendantes à évacuer les lieux et sont disposés dans tous les locaux où elles peuvent se trouver isolées.

■ Des produits

> Les DBR sont constitués de blocs autonomes ou de luminaires d'éclairage de sécurité, conformes aux normes de la série C 71-8XX.

Ils sont équipés d'une fonction qui permet de renforcer le balisage des cheminements d'évacuation dédiés aux personnes dans l'incapacité d'évacuer ou d'être évacuées rapidement,

Une fonction d'éclairage renforcé (surbrillance, clignotement, etc.) met en évidence un pictogramme spécifique accompagné de la flèche directionnelle adaptée à l'installation, tel que défini dans le fascicule FD X 08-040-3 :

Les DBR sont activés pendant toute la durée de l'alarme générale d'évacuation et peuvent être éventuellement activés en cas de disparition de la source d'alimentation normale du bâtiment et arrêtés lors de son rétablissement.

> Les DL peuvent être intégrés dans un BAES, un BAAS ou un diffuseur sonore (DS), ou séparés afin de répondre à toutes les règles particulières d'installation. Ils sont activés pendant toute la durée de l'alarme générale d'évacuation.



La marque NF-AEAS garantit la conformité, aux normes applicables des blocs et luminaires et au guide AFNOR de référence, des blocs et luminaires d'éclairage de sécurité équipés de la fonction DBR ou DL, ainsi qu'à leur aptitude à l'usage.



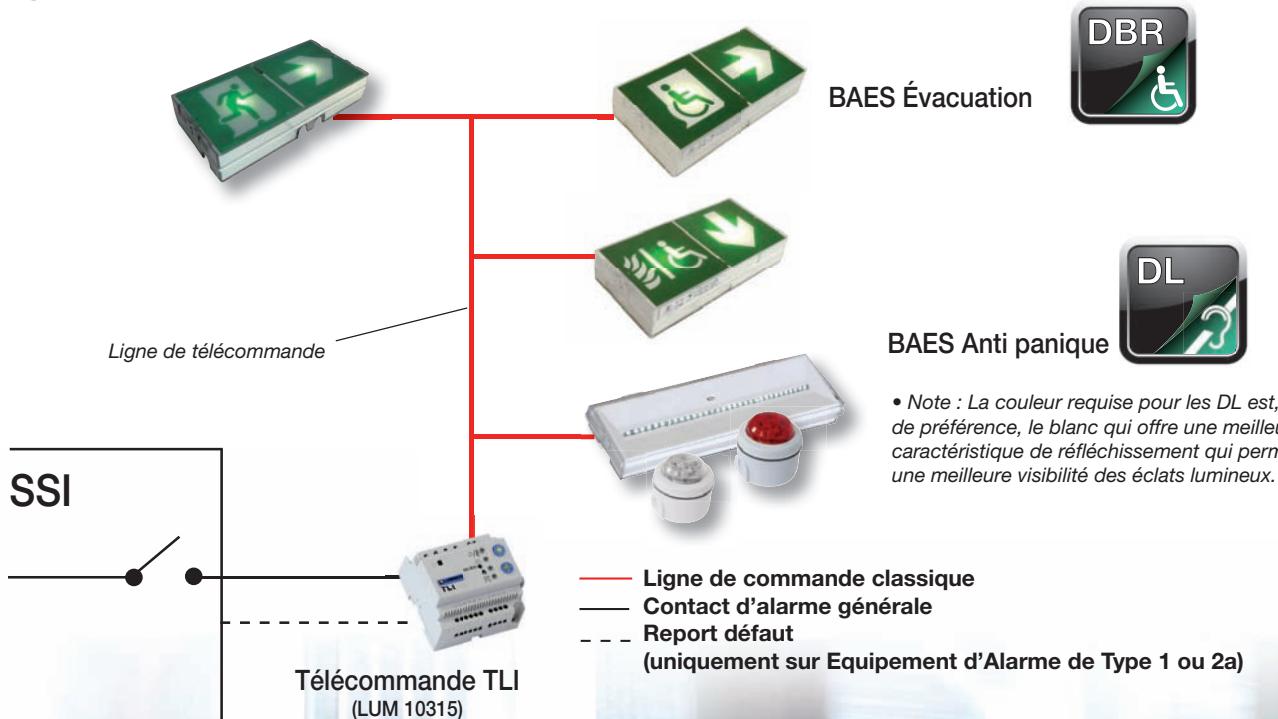
avec l'accessibilité pour tous

Règle d'installation des Diffuseurs Lumineux

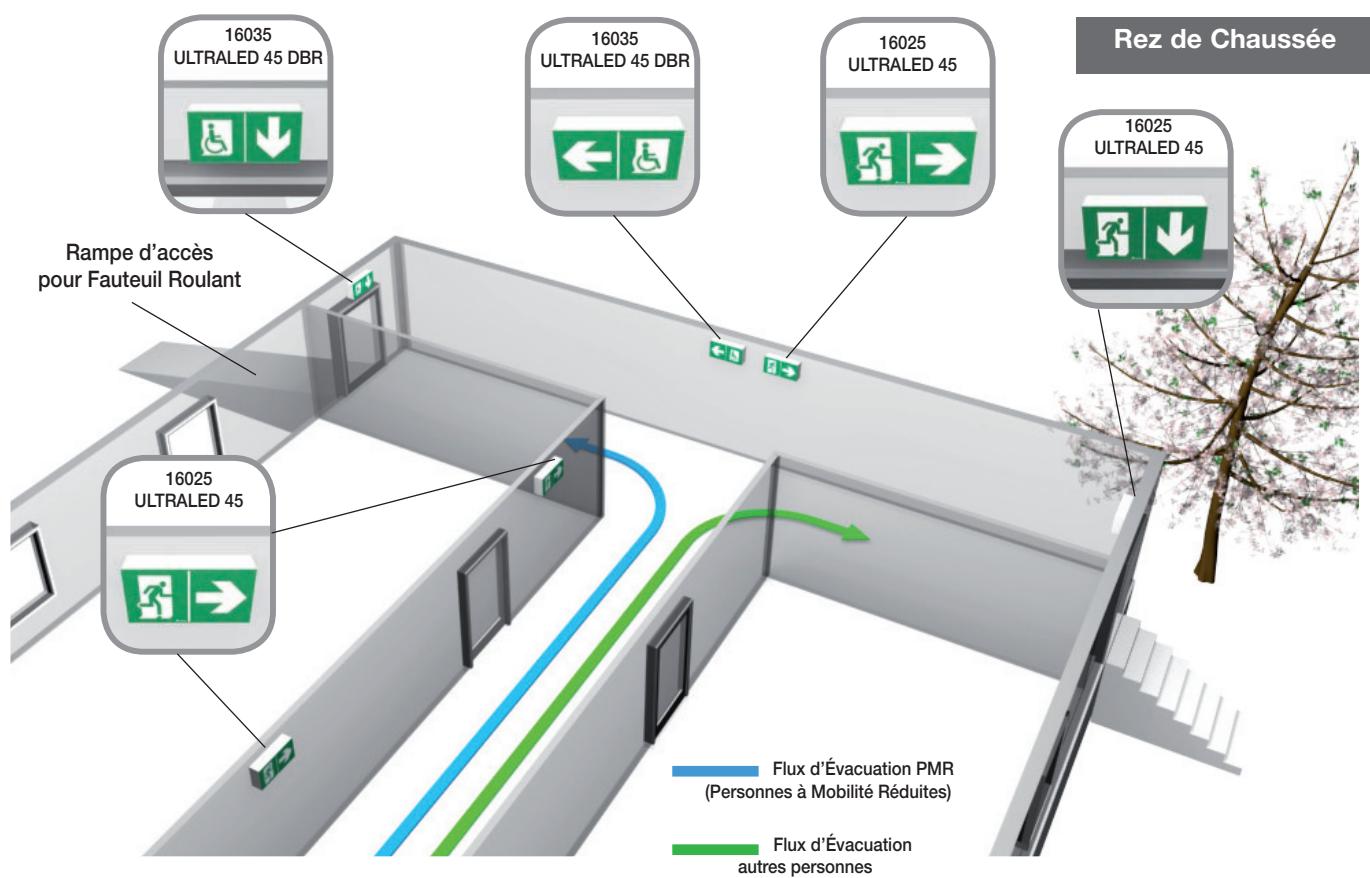
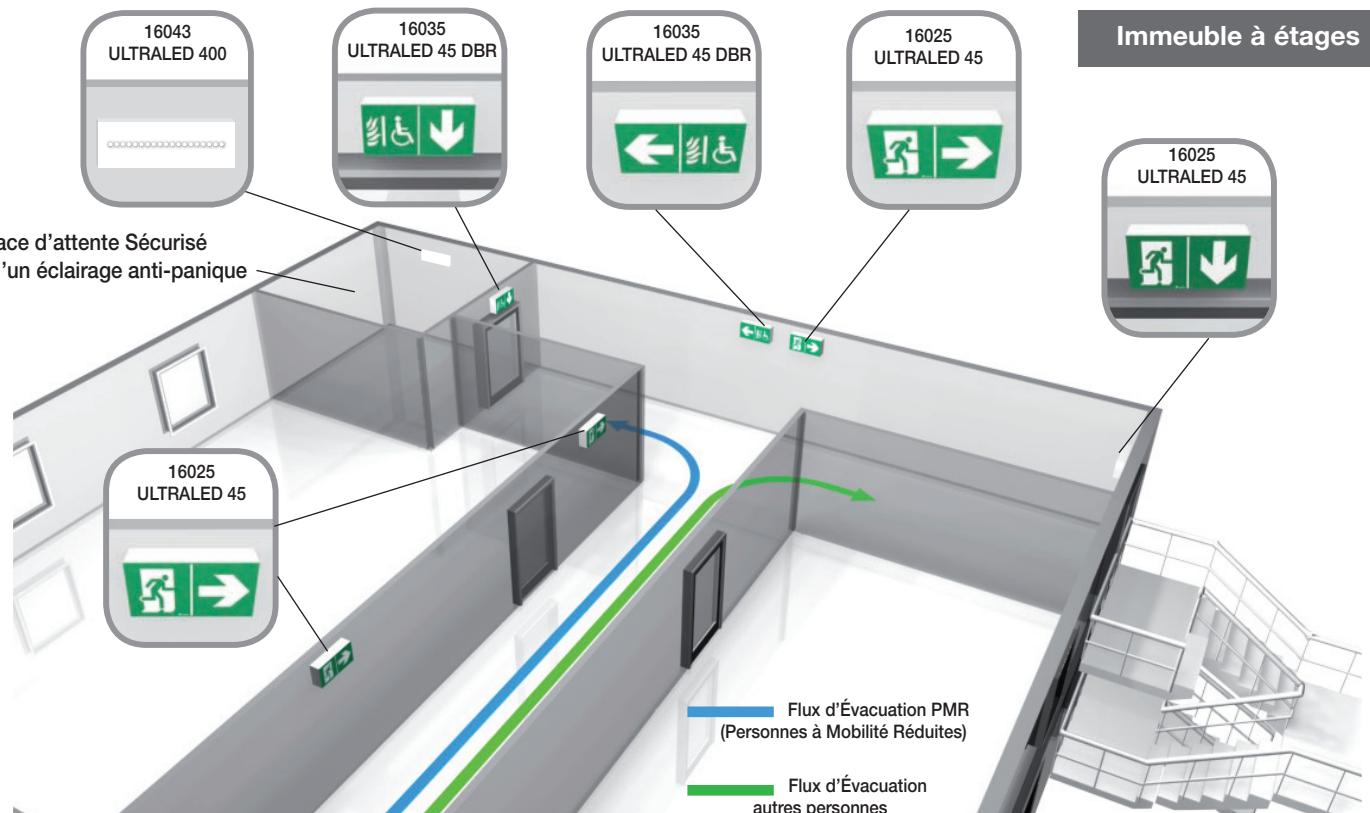
Type du local	Cas général
Intensité lumineuse minimum prescrite	0,5 Cd /m ² (1 Cd mini)
Cas des toilettes, salles de bains, blocs sanitaires et cabines d'essayage	Diffuseur lumineux visible dans chaque local 1Cd minimum
Cas des locaux de sommeil (ex. chambre d'hôtel)	Diffuseur lumineux de 75Cd

Schéma de liaison

> Eclairage de Sécurité + Système de Sécurité Incendie



Dispositifs de Balisage Renforcé



avec l'accessibilité pour tous

COOPER Safety

> Les solutions COOPER

BAES D'ÉVACUATION + FONCTION DBR



Code	Référence	Description
LUM16025	ULTRALED 45	Bloc d'évacuation SATI 100% LEDs débrochable
LUM16005	ULTRALED 45 ES	Bloc d'évacuation SATI 100% LEDs étanche
LUM16035	ULTRALED 45 DBR	Bloc d'évacuation SATI 100% LEDs débrochable avec Dispositif de Balisage Renforcé
LUM16015	ULTRALED 45 DBR ES	Bloc d'évacuation SATI 100% LEDs étanche avec Dispositif de Balisage Renforcé

BAES ANTI PANIQUE + FONCTION DL



Code	Référence	Description	Diffuseur lumineux	
			Intensité (Cd)*	Coul.
LUM16043	ULTRALED 400	Bloc d'ambiance 400 lumens SATI 100% LEDs débrochable	NA	NA
LUM16047	ULTRALED 400 ES	Bloc d'ambiance 400 lumens SATI 100% LEDs débrochable étanche	NA	NA
LUM16042	ULTRALED 400 DL	Bloc d'ambiance 400 lumens SATI 100% LEDs débrochable avec fonction Diffuseur Lumineux	120	Blanc
LUM16046	ULTRALED 400 DL ES	Bloc d'ambiance 400 lumens SATI 100% LEDs étanche avec fonction Diffuseur Lumineux	120	Blanc
LUM16031	ULTRALED 2000 DL	Bloc à phares 2000 lumens SATI 100% LEDs avec fonction Diffuseur Lumineux	2 X 170	Blanc
LUM16033	ULTRALED 2000 DL ES	Bloc à phares 2000 lumens SATI 100% LEDs étanche avec fonction Diffuseur Lumineux	2 X 170	Blanc
LUM10315	TLI	Télécommande pour pilotage blocs avec fonctions DBR et DL	NA	NA

BAAS + FONCTION DL



Code	Référence	Description	Diffuseur lumineux	
			Intensité (Cd)*	Coul.
NUG31183	Planète BAAS Sa FLASH	BAAS Sa Planète - Flash	8	Blanc
NUG31185	Planète BAAS SaME FLASH	BAAS Sa Planète - Message enregistré - Flash	8	Blanc
NUG31191	Planète BAAS Ma FLASH	BAAS Ma Planète avec Flash	20	Blanc
NUG31193	Planète BAAS MaME FLASH	BAAS MaME Planète - Message enregistré - Flash	20	Blanc

AUTRES PRODUITS (FLASH)



Code	Référence	Description	Diffuseur lumineux	
			Intensité (Cd)	Coul.
NUG31219	Planète T4 1B FLASH	Type 4 Planète - 1 boucle - Flash	20*	Blanc
NUG31221	Planète 2B FLASH	Type 4 Planète - 2 boucles - Flash	20*	Blanc
NUG30452	Solista Maxi rouge	Flash rond rouge	0,5 à 3	Rouge
NUG30456	Solista Maxi blanc	Flash rond blanc	0,5 à 3	Blanc
NUG30460	Solex 10 blanc	Flash blanc	20	Blanc
NUG30462	Solex 15 blanc	Flash blanc	75	Blanc

*Intensité efficace de Blondel-Rey mesurée à 30° par rapport à la normale à la source

COOPER SECURITE SAS

Parc Européen d'Entreprises II
Rue Beethoven
BP 10184 - 63204 RIOM Cedex
www.cooperfrance.com

SERVICE CLIENTS

LUMINOX / NUGELEC

► N°Indigo **0 820 867 867**

0,118 € TTC / MN

Fax 0820 888 526



Le recyclage des équipements électriques permet de préserver les ressources naturelles et d'éviter tout risque de pollution.

À cette fin, COOPER remplit ses obligations relatives à la fin de vie des Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité qu'il met sur le marché en finançant la filière de recyclage dédiée aux **DEEE Pro** qui les reprend gratuitement. (plus d'informations sur www.recylum.com).

XFI 400 1800 Nov.2011 - Point G communication 04 73 14 62 72 - Photos : Garlaschi / Mondiere / Pourcher / Fotolia

COOPER Industries, plc.
5 Fitzwilliam Square
Dublin 2, Ireland
www.cooperindustries.com

COOPER Safety